Le mariage traditionnel en milieu balant

Noumo MANÉ

Université Assane Seck de Ziguinchor, Laboratoire de Recherche en Sciences Économiques et Sociales

DOI : https ://doi.org/10.17184/eac.9619

Résumé : Cet article relatif au mariage traditionnel en milieu balant traite de la question du mariage de manière générale dans la société balant. C'est pourquoi tous les rameaux balant sont pris en compte dans cet article. De ce fait, nous nous intéressons plus particulièrement à deux aspects fondamentaux : les préparatifs du mariage et le mariage proprement dit. Cela nous permet de montrer que le mariage traditionnel balant demande plus de patience et exige également de rites. Cet article met en évidence, le lien qui existe entre les rituels et les cérémonies traditionnelles.

Mots-clés : Mariage, Traditionnel, Milieu et Balant

Abstract: This article on traditional marriage in the Balant community examines the concept of marriage in general within Balant society. Therefore, all Balant branches are considered in this study. In this regard, we focus particularly on two fundamental aspects: the preparations for marriage and the marriage itself. This allows us to demonstrate that traditional Balant marriage requires great patience and involves numerous rituals. This article highlights the connection between rituals and traditional ceremonies.

Keywords: Marriage, Traditional, Environment and Balant

1 Introduction

Avant de nous aventurer à parler de mariage traditionnel en milieu balant, nous donnons quelques définitions du mariage afin de mieux comprendre ce concept.

Selon le dictionnaire Larousse 2014, le mariage est défini comme un « acte solennel par lequel deux personnes de sexe différent, ou de même sexe, établissent entre eux une union dont les conditions, les effets et la dissolution sont régis par le code civil ».

Claude Lévi-Strauss dans *Les structures élémentaires de la parenté,* perçoit le mariage comme étant le socle pratiquement universel de l'organisation sociale, fondé sur l'alliance entre deux familles ou groupes sociaux, d'autant plus qu'il prend en compte les dimensions sociales et anthropologiques (Lévi-Strauss 1967).

Ces définitions illustrent la diversité de perceptions du mariage qui est perçu à la fois comme un acte juridique et comme une institution sociale avec des implications personnelles et culturelles.

À cet effet, dans la société traditionnelle balant, le mariage traditionnel est le socle de l'organisation sociale d'autant plus qu'il renforce les relations familiales et sociales. De ce fait, on ne se marie pas tant qu'on n'a pas fait la grande initiation ou *Gisangué gidaan*, endroit propice où on inculque les valeurs sociales aux hommes. Ainsi, le mariage traditionnel ou *rogdé bjaa* diffère d'une lignée à une autre. Le processus est géré par les deux familles, celle de la fille et du garçon. Les deux prétendants sont informés par leurs parents respectifs. Alors que les parents du garçon l'informent à l'issue du processus d'acquisition de la fille, cette dernière n'est mise au courant de son union que le jour même de son mariage. De ce fait, la famille du garçon va régulièrement emmener du vin de palme chez les beaux-parents jusqu'à atteindre la quantité maximale qui varie selon les lignées.

En revanche, quel que soit le rameau (Naga, Ganja, Brassa et Bijaa Blip) qui célèbre le mariage, une cérémonie de libation est organisée dans chaque famille (fille comme garçon) pour la protection et le bien-être du mariage. C'est ce qui fait du mariage une cérémonie riche en rituels et très symbolique. D'ailleurs, Gennep abonde dans le même sens en soutenant que les cérémonies du mariage nécessitent des rites de protection et de fécondation qui peuvent être positifs ou négatifs (Gennep 1981 : 124).

En effet, milieu balant[1] de manière générale, le mariage est une affaire des parents de la jeune fille et du garçon. Ils se préparent pendant de longues années car le processus peut débuter de la naissance de la fille jusqu'au jour de son mariage. En outre, avant que les deux familles ne se retrouvent, elles font d'abord une analyse approfondie de chaque famille pour savoir si leurs enfants peuvent se marier. C'est ainsi que chacune des familles va faire des investigations pour savoir s'il n'y a pas eu d'antécédent entre les deux familles ou si la conduite de la famille est bonne. D'ailleurs, c'est pour le respect de ces critères que la famille des oncles du garçon est souvent privilégiée. Ainsi, cet article présente le mariage traditionnel de manière général en milieu balant en tenant compte des différents rameaux existants (Naga, Ganja, Brassa et Bijaa Blip). De ce fait, nous nous focalisons sur trois aspects fondamentaux : le choix du partenaire, les démarches pour la dot et les rituels afférents de l'ensemble de ces quatre rameaux. Enfin, en guise de perspectives, nous parlerons des mutations sociales de la société traditionnelle balant.

2 Le mariage traditionnel

Les Bijaa ou Balant constituent une communauté socio-culturelle demeurant en Guinée-Bissau, en Gambie, au Sénégal et disséminés partout dans la diaspora cosmopolite. Ce peuple que l'on retrouve principalement en Sénégambie est un peuple qui a son iden-

[1] L'ethnonyme balant est attribué aux Balant par les Manding, car le Balant est naturellement brave et n'abandonne pas aussi toute chose qu'il entreprend. Ce nom balant est consécutif à l'accrochage qu'il y a eu dans le passé entre Balant et Manding. Les Manding ne pouvant pas vaincre les Balant, ils leur attribuèrent le nom balanto, autrement dit ceux qui ont refusé de se soumettre à l'impérialisme manding de Sundjata Keita. Handem abonde dans le même sens en soutenant que l'appellation balant est dérivée du mot manding *balanto* qui peut être traduit par « celui qui refuse » de se soumettre (Handem 1986 : 10).

Published in : LAMBAL, Raphaël (dir.), *Les Annales du Sud, No. 3*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579057, doi : 10.17184/eac.9782487579057

tité, son histoire, ses figures marquantes, comme la plupart des peuples des Rivières du Sud tels que Baïnunk, Joola, Manjak, Mancañ, etc…

Les Bijaa ou Balant demeurent une communauté indépendante qui a ses valeurs, ses origines, contrairement à ce que pensent certains peuples qui l'assimilent soit aux Manding soit aux Joola.

Ainsi, nos sources concordent sur le fait que tous les rameaux que compte l'ethnie balant sont tous issus du même vaisseau qu'est le Balant en question. Les rameaux sont à l'image d'un arbre, le Balant constitue le tronc et les rameaux sont des branches. En effet, au fur et à mesure, il y a eu la dissidence des Balant en trois rameaux distincts : Bijaa, Balant Naga et Brassa. Ce n'est que plus tard que le rameau Bijaa va se scinder en deux pour avoir les Bijaa Blip et les Bijaa *Nsuuga* communément appelés Balant Ganja. Les circonstances de la dissidence de ces deux rameaux Bijaa Blip et Bijaa *Nsuuga* sont liées selon les Bijaa eux-mêmes à l'éclatement de la guerre des Balant contre les Baïnunk à Suar[2]. Alors, pendant cette guerre, les Balant traversèrent un cours d'eau pour aller se battre. Ainsi, tous ceux qui ont rampé sur le tronc d'arbre pour traverser le cours d'eau sont appelés *Biganja Nfoola*[3] devenus Balant Ganja, et ceux qui ont plongé directement sont appelés *Bijaa Blip*[4] ou Balant Mané.

En effet, chacun de ces rameaux est composé de différents sous-groupes. Ainsi, notre interlocuteur Ñaaga soutient :

> Les Balant Mané sont majoritaires dans la région de Oio en Guinée-Bissau, les Balant Naga sont voisins aux Brames ou Mancañ. Ils sont nombreux dans la région de Cacheu où ils ont une contrée appelée Bissum Naga. En ce qui concerne les Balant Brassa, ils sont majoritaires en Guinée-Bissau où ils dominent quasiment la plupart des ethnies du pays. Quant aux Balant Ganja, ils sont majoritaires au Sénégal, plus précisément dans le Balanta-counda, région de Sédhiou, département de Goudomp et l'arrondissement de Djibanar[5].

Dans sa déclaration, Ñaaga fait la situation géographique de chacun des rameaux balant, les régions et terroirs qu'ils occupent au Sénégal et en Guinée-Bissau. Il a également montré le voisinage qui existe les Balant Naga et les Brames ou Mancañ.

En effet, dans cet article relatif au mariage traditionnel, nous montrons les différentes manières de célébrations de mariage selon les quatre rameaux Bijaa Blip, Balant Naga, Brassa et Balant Ganja. De ce fait, même au sein de ces différents rameaux, il peut y avoir des nuances quant à la manière de célébrer le mariage car les clans ne sont pas les mêmes. Toutefois, nous présentons le mariage de chaque rameau en nous focalisant sur deux aspects : les préparatifs et le mariage proprement dit.

[2] Suar village situé en Guinée-Bissau dans l'actuel secteur de Bissora dans la région de Oio.

[3] En balant, *Nfoola* veut dire ramper, Biganja *nfoola* fait référence aux Balant qui ont traversé le cours d'eau en rampant.

[4] En balant, Blip veut dire embarquer, plonger, Bijaa Blip veut dire les Balant qui ont directement plongé dans l'eau pendant la traversée.

[5] Entretien avec Ñaaga Woula, réalisé le 6 avril 2024 à Ziguinchor de 16h à 19h.

Published in : LAMBAL, Raphaël (dir.), *Les Annales du Sud, No. 3*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579057, doi : 10.17184/eac.9782487579057

2.1 Le mariage traditionnel chez les Bijaa Blip ou Balant Mané

2.1.1 Les préparatifs du mariage

Chez les Bijaa Blip, le mariage est une question discrètement démarchée par les parents. Ainsi, avant d'aboutir au mariage, le père du garçon emmène du vin de palme deux à trois fois chez les futurs beaux-parents. À cet effet, dès que les parents du garçon apportent le vin, ils vont donner du temps aux parents de la fille pour qu'ils se concertent afin de valider ou d'invalider la demande de mariage. La décision est notifiée aux parents du garçon par ceux de la fille. Dans ce processus, le vin de palme occupe une place centrale. C'est pour cette raison que notre interviewée *Aguiti* revient sur l'importance du vin en ces termes :

> Chez les Balant Blip ou Mané, le vin est très déterminant car pour savoir si quelqu'un cherche une femme dans une famille donnée on le remarque à travers le vin qu'il apporte dans cette famille. De ce fait, les deux premières fois qu'il apporte du vin, les sages ne lui demandent pas pourquoi, ils disent tout simplement que telle personne est venue nous dire bonjour. C'est à la troisième fois que les sages lui demandent pourquoi il apporte du vin. C'est à partir de ce moment qu'il va avouer le motif du vin qu'il leur apporte. Si c'est pour chercher une femme, les sages lui diront de leur accorder le temps pour qu'ils puissent se concerter et lui revenir. Si c'est positif, la famille du garçon prétendant au mariage viendra un jour en apportant encore des boulines de vin pour non seulement saluer leur « zaloo » ou gendre mais aussi pour échanger sur une éventuelle proposition de date du mariage. La réponse de la belle famille est la suivante la plupart du temps : « accordez nous le temps de nous retrouver encore une fois pour que nous puissions échanger en famille puis chercher une femme habilitée à préparer « *suufélé*[6] » au cas où la maman de la fille n'est plus »[7].

En effet, cet extrait de notre entretien illustre le long processus du mariage traditionnel balant qui demande de la patience et surtout le respect de la tradition. Parce que le fait seulement de faire deux à trois voyages avant de dévoiler l'objectif du voyage est d'abord une question de discipline et de patience, étant donné que ce sont des voyages espacés. À cela, s'ajoute le temps de concertation et de réponse qui pourrait durer.

Toutefois, pendant tout ce processus, les jeunes qui doivent former le couple ne sont informés que le jour du mariage. Quant à la fille, elle ne le saura que lorsqu'il s'agira de l'emmener chez son mari. En revanche, malgré les préparatifs en coulisses, personne n'informe la fille de son mariage, que ce soit dans la famille encore moins dans le village. Le jour du mariage, la fille ne passe pas la journée à la maison, car les femmes de la maison lui confieront une tâche qui l'obligera à quitter la maison très tôt pour exercer cette tâche. À cet effet, sa maman ou sa tante profitera de son absence de la maison pour préparer le plat d'au revoir avant son retour. Ainsi, même si la fille

[6] C'est le plat d'au revoir que la maman de fille voire sa tante cuisine avant que la fille ne quitte la maison.

[7] Entretien avec Aguiti réalisé le 10 avril 2022 à Bissora en Guinée-Bissau de 15h à 16h30mn.

Published in : LAMBAL, Raphaël (dir.), *Les Annales du Sud, No. 3*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579057, doi : 10.17184/eac.9782487579057

devait revenir aussitôt à la maison, elle sera retenue par quelqu'un dans le village qui la retardera jusqu'à ce que sa maman finisse de préparer le plat d'au revoir ou *« suufélé »*.

> Les Balant d'antan dans le Bissora en Guinée-Bissau, jusqu'au jour où la fille doit aller se marier, elle n'est même pas informée de la date, mais dans le village certains sont informés. Le jour de son mariage tôt le matin, les femmes vont s'organiser pour que la fille ne passe pas une bonne partie de la journée à la maison. À cet effet, les filles de sa génération vont lui proposer d'aller en brousse chercher de l'igname, de l'oseille, du bois de chauffe, elles y resteront pendant un certain moment de la journée. Cette pratique est faite parce que la maman de la jeune fille doit préparer un plat traditionnel qu'elle mange seule sans que la fille ne le sache. Ce plat traditionnel peut être dénommé le plat d'au revoir ou « *suufélé* », il est cuisiné à l'époque avec du fonio, du lait caillé et du coq[8].

Le fonio est apporté par les parents du jeune garçon qui vont le remettre à la maman de la jeune fille. Quelle que soit la quantité de fonio apportée, la maman ne prendra que ce qu'elle pourra manger et finir à elle seule sans que la fille ne voit le restant. Lorsque la jeune fille est orpheline de mère, sa famille se concertera pour choisir celle qui doit représenter la maman de la jeune fille afin qu'elle puisse préparer *« suufélé »* ou le plat d'au revoir. Il arrive que la personne sur laquelle le choix de la famille porte ne soit même pas du village. De ce fait, quelle que soit la distance à parcourir, elle doit être présente à la maison de la jeune fille à la veille du mariage. C'est dans ce sens que nous comprenons cet extrait de notre interlocutrice *Aguiti* qui affirme :

> Si le choix porte sur une personne qui n'habite pas le village, il va falloir qu'elle vienne assister au mariage de la fille. Le jour du mariage, les parents du garçon se présentent, c'est à celle qui représente la maman de la fille qu'ils vont remettre tout ce qu'ils ont apporté pour la préparation de « *suufélé* ». Elle va soigneusement préparer ce plat traditionnel et le mangera seule. Dès qu'elle termine, elle sera accompagnée de quelques femmes pour aller enterrer les os du coq tué pour les circonstances, parce que les chiens ne doivent pas manger le reste des os[9].

En effet, les os que l'on enterre permettent de maintenir la cohésion sociale dans le mariage. C'est pourquoi les chiens ne devront pas manger les os sinon le couple ne sera pas stable. En outre, avant que la fille ne revienne de la brousse, tout doit être fait. Dès que les parents du jeune garçon remettent le fonio et du lait caillé à la maman de la jeune fille, ils se retirent de la maison et restent dans une maison voisine en attendant le retour de la fille de la brousse. Dès son retour à la maison, deux gaillards viennent la chercher et l'emmener en mariage. Mais avant de quitter la maison, une cérémonie de libation est faite en faveur de la jeune fille dans la maison pour qu'elle

[8] Entretien avec Aguiti réalisé le 10 avril 2022 à Bissora en Guinée-Bissau de 15h à 16h30mn.
[9] *Ibid.*

Published in : LAMBAL, Raphaël (dir.), *Les Annales du Sud, No. 3*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579057, doi : 10.17184/eac.9782487579057

ait non seulement la protection des *« biwulé bibondjé »* ou les esprits bienfaisants, mais aussi avoir une vie conjugale apaisée et féconde. Sans être informée, elle est brusquement attrapée par les deux gaillards. Si elle crie, ils l'informent qu'elle doit passer la nuit chez son mari. En effet, tout ceci entre dans le cadre des préparatifs du mariage traditionnel qui doit être discrètement préparé. En outre, tout ce processus illustre bien que dans la société balant d'antan, les jeunes ne décident nullement de leur mariage ; ce sont leurs parents qui décident de tout. Et pourtant leur décision n'a jamais fait l'objet d'une contestation. C'est à la suite de ce processus que la procédure est enclenchée.

2.1.2 Le mariage proprement dit chez les Balant Mané

Chez les Balant Mané, ce n'est pas le jour du mariage que la nouvelle mariée est admise dans la chambre de son mari. Elle est directement orientée dans la chambre de la première dame ou *Anin Andaan mbaalé*, là où elle reste pendant un certain temps. En effet, l'objectif recherché est de préparer psychologiquement la fille à la vie conjugale afin qu'elle puisse tenir son foyer. Pour rester fidèle aux ancêtres, dès que la jeune fille arrive à la maison, une cérémonie de libation est faite. C'est dans ce sens que *Aguiti* est revenue de manière approfondie sur le sens de la libation et l'admission de la fille dans la chambre majestueuse de la maison.

> Une libation est faite avec une quantité importante de vin de palme dans la maison pour annoncer sa venue aux « *biwulé bibondjé* ». Après la libation, la fille entrera dans la chambre majestueuse ou woodi undaan et le reste du vin sera distribué dans la maison. La femme restera dans cette chambre pendant trois bonnes nuits, et c'est à la quatrième nuit qu'elle sera conduite chez son mari. Pendant tout le temps qu'elle passe dans la chambre de la première dame[10], c'est-à-dire la toute première femme de la maison à se marier, elle est coachée par les vieilles femmes qui la préparent sur tous les plans afin qu'elle soit endurante et réconciliatrice.[11]

En outre, une autre étape décisive suit après l'admission de la femme dans la chambre majestueuse, car dans la tradition balant, l'honneur de la femme mariée est strictement protégé. Autrement dit, même si la femme mariée n'est pas vierge, il n'est pas donné à n'importe qui de le savoir. De ce fait, pour le savoir, il faut être initié pour pouvoir détecter le message codé à travers la hutte construite à cet effet.

En effet, la virginité de la nouvelle mariée est capitale dans la mesure où elle lui permet d'être respectée dans son foyer. En revanche, si elle n'est pas vierge, cela n'empêche pas le mariage de se tenir. Mais, la femme en cas de dispute avec son mari ou un membre de la famille, on lui rappelle qu'elle n'est pas vierge pendant le mariage. Ce qui pourrait avoir des répercussions sur elle-même et sur son rapport avec les membres de sa famille.

En effet, après la quatrième nuit, le clan de notre interviewée clôture une hutte. Elle revient sur le sens de la hutte. De ce fait *Adaan* soutient :

[10] La femme du père de famille de la maison.

[11] Entretien avec Aguiti réalisé le 10 avril 2022 à Bissora en Guinée-Bissau de 15h à 16h30mn.

Published in : LAMBAL, Raphaël (dir.), *Les Annales du Sud, No. 3*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579057, doi : 10.17184/eac.9782487579057

> Après la nuit nuptiale, le lendemain, la femme va sortir, une hutte est clôturée avec quatre feuilles de palmiers qui sont très symboliques. Elles traduisent les trois nuits passées dans la chambre majestueuse et la quatrième nuit nuptiale. En effet, si la hutte est touffue cela signifie que le mari a trouvé la femme vierge. En revanche, si la hutte est spacieuse, cela traduit que la femme n'est pas vierge. Mais seuls les initiés parviennent à décoder le message qui se cache derrière la hutte[12].

En revanche, si la femme lors de la nuit nuptiale refuse de s'accoupler avec son mari, aucune hutte ne sera construite, ni aucun plat traditionnel préparé encore moins les six coqs en raison d'un par jour.

En effet, chez les Bijaa Blip, à partir du cinquième jour, chaque jour, le mari tue un coq pour honorer la nouvelle mariée pendant six jours. À cela s'ajoute le pacte de fidélité qui est symbolisé par le plat traditionnel qu'on appelle *« suufélé »*. C'est un plat traditionnel que seule la femme mariée mange. Il est composé de fonio et de lait caillé. À la différence du plat traditionnel d'au revoir qui est préparé par la maman de la jeune fille ou sa tante, ce plat d'au revoir *suufélé* est destiné à être mangé par celle qui le prépare. Ainsi, il est très complexe de manger *suufélé*, car la nouvelle mariée doit être très prudente, puis qu'elle est strictement surveillée par les sages mamans qui sont autour d'elle. Ainsi, notre interlocutrice *Adaan* revient sur les précautions à prendre lorsqu'il s'agit de manger ce plat :

> Le plat traditionnel ou *suufélé* que la nouvelle mariée mange, aucune graine de fonio ne doit toucher le sol ni être jetée. Au cas où la femme ne le finit pas, un trou sera creusé dans la chambre majestueuse et le reste y sera enterré. Le restant n'est ni à déposer ni à manger à nouveau, ni à donner aux coqs parce que si on jette le restant ou qu'on le donne aux coqs cela aura des répercussions négatives sur le mariage[13].

Une autre étape décisive du mariage traditionnel reste celle du pagne sacré qu'on appelle *mangui félé*. Cette étape est très déterminante et résulte de la nuit nuptiale. Si la femme refuse de s'accoupler, il n'y a pas lieu de parler de *mangui félé*. En revanche, si la femme accepte, quel que soit le résultat de la première nuit, c'est-à-dire vierge ou pas, la femme prend le pagne sacré. C'est ainsi que notre *Adaan* soutient :

> Avant d'attacher le « mangui féelé », on amène de la paille que la nouvelle mariée va tisser comme on tisse la natte traditionnelle. La paille tissée servira à laver les pieds de son mari. Ainsi, une fois que les mariés passent la nuit ensemble, ils vont se lever très tôt le matin et le mari posera en premier ses pieds dessus, la femme va les laver. Dès qu'elle aura fini de laver les pieds de son mari, elle lavera les pieds des personnes âgées qui sont présentes en commençant par les vieux puis les vieilles. Le lavage des

[12] Entretien avec Adaan, réalisé le 24 juillet 2021 dans le Balantacounda, de 12h à 14h.
[13] *Ibid.*

Published in : LAMBAL, Raphaël (dir.), *Les Annales du Sud, No. 3*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579057, doi : 10.17184/eac.9782487579057

> pieds fait partie intégrante de la culture des Bijaa Blip. C'est pour cette raison que les Bijaa Blip exigent que l'homme fasse la grande circoncision avant qu'il ne se marie. S'il ne le fait pas, la femme ne pourra ni laver les pieds de sa maman ni s'approcher de la dépouille en cas de décès de celle-ci[14].

En effet, l'analyse de cette assertion de *Adaan* nous permet de comprendre que le mariage traditionnel est une étape décisive de la pérennisation de la culture balant. C'est pour cette raison qu'il faut impérativement faire la grande initiation pour pouvoir exercer les traditions. En milieu balant, le mariage est différemment célébré selon les différents rameaux. Ainsi, nous nous intéressons au mariage en milieu balant Brassa.

2.2 Le mariage traditionnel chez les Brassa

2.2.1 Les préparatifs du mariage

Chez les Balant Brassa, la célébration du mariage dépend inéluctablement de la grande initiation *gisangué gidan.* À cet effet, si l'homme n'a pas fait la grande initiation, son mariage ne sera pas célébré avec tous les honneurs qu'il faut. De ce fait, le mariage sera célébré différemment car la manière dont le mariage d'un initié est célébré est différente de la manière dont on célèbre celui d'un non initié. C'est ce que Preugue, notre interlocuteur, tente d'expliquer en ces termes :

> En milieu balant Brassa, le mariage est célébré différemment car tout dépend du statut de celui qui se marie, c'est-à-dire s'il est initié ou pas. À cet effet, s'il s'agit d'un mariage de quelqu'un qui n'est pas initié, on fait appel à un initié qui va représenter le mari de la femme pour des besoins de certains rites liés à la célébration du mariage. En revanche, s'il s'agit d'un initié, il n'y a pas de représentation d'autant plus qu'il est initié, il peut donc faire le rite s'y afférent[15].

En outre, chez les Balant Brassa, il y a des mécanismes de test comme le vol de bétail pour savoir si le prétendant peut bien gérer son foyer.

2.2.2 Le mariage et vol de bétail chez les Balant Brassa

Chez les Balant Brassa, le vol est considéré comme un fait culturel, pratiqué au sein d'une même famille pour montrer la bravoure ou la maturité d'un jeune homme qui prétend au mariage afin de connaître ses aptitudes.

Ainsi, pour plus de détails sur le sens du vol en milieu balant, notre interlocuteur *Ftoona* affirme :

> Le vol était un instrument de test des jeunes générations pour savoir si elles seraient en mesure de gérer leur foyer. Il est évident que la plupart du

[14] Entretien avec Adaan, réalisé le 24 juillet 2021 dans le Balantacounda, de 12h à 14h.
[15] Entretien avec Preugue réalisé le 17 avril 2022 à Sédhiou de 17h à 19h.

Published in : LAMBAL, Raphaël (dir.), *Les Annales du Sud, No. 3*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579057, doi : 10.17184/eac.9782487579057

> temps, dans nos sociétés, c'est l'oncle qui donne sa fille en mariage à son neveu. Ainsi, un pacte se noue entre l'oncle et son neveu sur des bases telles que l'oncle détenant un troupeau de vaches, le neveu lui donne l'heure à laquelle il va passer pour prendre quelques vaches sans qu'il ne le voit. De ce fait, si c'est le neveu qui prend le dessus sur son oncle, il se rend chez lui et choisit la fille qui lui convient et l'épouse. L'oncle est, dorénavant, convaincu que le neveu sera en mesure d'assurer les trois repas. Toutefois, si c'est l'oncle qui prend le dessus sur le neveu, il pourrait perdre sa vie ou l'oncle lui dit qu'il n'a pas encore les aptitudes ou les qualités requises d'un homme[16].

Ainsi, nous comprenons à travers cet extrait de notre interlocuteur que le vol de bétail était, à ses débuts, considéré comme une pratique culturelle chez les Balant Brassa. Cette pratique permettait de savoir si les garçons étaient matures ou pas. C'est pourquoi au sein des Balant Brassa ou *Manodj,* le vol fait partie de leur culture.

Toutefois, Hecquard (1850) attribue le vol à toute la communauté balant. Ainsi, il soutient qu'il existe une école dans laquelle le vol est pratiqué chez les Balant. Pour lui, les parents paient les maîtres pour qu'ils enseignent leurs enfants jusqu'à ce que ces derniers aient pu voler un chien de garde, dans une case, sans que son maître s'en aperçoive (Hecquard 1850 : 419). Pourtant, l'école dont parle Hecquard n'existe nulle part en milieu balant d'autant plus que nous avons pu nous entretenir avec tous les rameaux que compte l'ethnie balant mais aucun d'entre ces rameaux n'a mentionné l'existence de cette école. De ce fait, il est important de savoir comment le mariage est célébré chez Balant Brassa.

2.2.3 Le mariage proprement dit chez les Balant Brassa

À l'image des Bijaa Blip, les Brassa construisent aussi une hutte dans laquelle le rite du mariage se fait. De ce fait, l'organisation du rite dépend du statut du nouveau marié. Contrairement aux Balant Mané qui construisent la hutte pour illustrer l'état de virginité de la femme, les Balant Brassa, quant à eux, construisent la hutte pour lutter contre la stérilité du couple. C'est ainsi que nous comprenons les propos de notre interlocuteur Preugue qui est revenu sur le sens de la hutte clôturée.

> En milieu balant Brassa, une hutte est construite à côté de la maison du nouveau marié. Dans cette hutte entrera le nouveau marié s'il est initié, à défaut son représentant, c'est-à-dire un de ses parents proches. Lorsque la femme va arriver, elle sera aussi introduite dans la chambre afin de passer au rite permettant au nouveau couple d'avoir des enfants. C'est une manière de lutter contre la stérilité dès le premier jour du mariage. Dans cette socio-culture Arassa[17] une fille et un garçon non initié, quel que soit leur rapprochement, il ne peut y avoir de grossesse et cela est garanti par un rite. Alors, s'ils doivent se marier, il est également nécessaire que le même rite soit fait pour démystifier cela. La démystification consiste

[16] Entretien avec Ftoona, réalisé le 05/11/2019 à Ingorezinho à 15h 16h30mn.
[17] Arassa est le singulier de Brassa

Published in : LAMBAL, Raphaël (dir.), *Les Annales du Sud, No. 3*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579057, doi : 10.17184/eac.9782487579057

> à ce que l'initié dit devant sa femme qu'à partir de maintenant, « tout contact avec un homme qu'il soit initié ou pas tu tomberas enceinte, donc tu dois seulement te limiter à ton mari ». Sans ce serment, même son mari ne pourra pas l'enceinter[18].

L'analyse de cette assertion de Preugue nous permet de comprendre que chez les Balant Brassa, peu importe la virginité de la femme, l'essentiel est qu'elle soit féconde. De ce fait, la femme peut même entretenir des relations avec autant d'hommes avant son mariage sans qu'elle tombe enceinte car elle est sous protection des esprits. C'est pourquoi, une fois mariée, il faut organiser un autre rite parce qu'elle entre désormais dans une autre phase de sa vie. Par conséquent, il est nécessaire de notifier aux esprits que la femme change de statut, c'est-à-dire qu'elle passe ainsi du statut de célibataire au statut de mariée. Le mariage demeure un fait social en milieu balant, c'est pourquoi chaque rameau essaie de l'adapter aux réalités de ses clans voire des familles. Ainsi, les Balant Ganja ont leur manière de célébrer le mariage qui est différente de celle des Balant Brassa.

2.3 Le mariage traditionnel chez les Biganja

2.3.1 Les préparatifs du mariage

Le mariage traditionnel en milieu balant Ganja est célébré différemment selon les clans et/ou familles. Il n'est pas donné aux jeunes de s'occuper de leur mariage mais plutôt aux parents qui font toutes les démarches possibles et leur tiennent informés des résultats. Ainsi, dans un même sous-groupe, on peut retrouver plusieurs manières de célébrer le mariage. De ce fait, nous présentons le processus d'une famille de Balant Ganja. Dans ce clan, c'est aux parents de s'occuper du mariage de leurs fils. C'est pourquoi dès qu'ils sentent que leurs fils doivent se marier, ils entament les démarches sans même l'informer. Mais une fois que les parents trouvent un dénouement heureux, c'est à partir de ce moment que les parents de la jeune fille vont indiquer à leur futur gendre tous les parents de la jeune fille. De cette manière, le père du garçon ira à la rencontre de tous ces derniers en vue de les connaître mais aussi les informer que son fils doit épouser leur fille. C'est dans ce contexte que *Amougoute*, notre interlocuteur, affirme en ces termes :

> Chez nous, dès qu'un jeune a l'âge de se marier, c'est son père qui se lève un bon jour et part chez les parents de la fille choisie leur dire « je suis venu pour que vous me donniez votre fille afin qu'elle se marie avec mon fils tel (cite le nom) ». Une fois que les parents de la fille et du garçon ont conclu, ceux de la jeune fille demanderont au père du garçon d'apporter du vin de palme qu'on appelle en balant Ganja « soudée ». Ainsi, les parents de la jeune fille vont indiquer tous leurs parents au père de leur beau-fils qui va se rendre auprès de chaque famille indiquée leur apporter du vin de palme, une manière de les saluer et de les informer de la future alliance entre son fils et leur fille. Le fait de faire le tour des villages à la rencontre de la famille de la jeune fille en apportant du vin de palme est très décisif dans

[18] Entretien avec Preugue réalisé le 17 avril 2022 à Sédhiou de 17h à 19h.

Published in : LAMBAL, Raphaël (dir.), *Les Annales du Sud, No. 3*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579057, doi : 10.17184/eac.9782487579057

> le processus de mariage d'antan. Le vin qu'il apporte, représente de nos jours la dote puisqu'à l'époque, c'est le vin qui est exigé pour se marier[19].

En effet, *Amougoute* dans sa déclaration fait ressortir toute l'importance accordée au vin dans la société balant d'antan. Puisque rien ne se fait sans vin. Ainsi, même s'il faut dire bonjour à la belle-famille, la présence du vin est souhaitable. C'est pourquoi il symbolise l'honneur qu'on doit à la belle famille. En outre, il ressort de cette déclaration de *Amougoute* que la société « traditionnelle » balant n'alourdit pas la charge du mariage à la belle-famille, surtout en matière d'argent. C'est pour cette raison que le vin dont l'obtention est facile à tous est exigé comme dot. Toutefois, nous précisons que le vin continue à jouer ce même rôle dans les familles des Balant qui ne se sont pas encore convertis à l'islam.

Dans ce clan, le jeune homme est informé du jour de son mariage. De ce fait, ses camarades d'âge et lui vont être autorisés à sillonner les maisons du village à la recherche de poules. Ce rite est appelé dans le jargon *faag niek*. Ces poules qu'on leur offre, illustrent la solidarité, l'entraide des villageois envers le futur marié.

En outre, à l'approche du mariage, il faut un pacte d'allégeance avant d'entreprendre quoi que ce soit. À cet effet, une cérémonie de libation est organisée dans la maison, soit à la porte de la case majestueuse soit à un endroit aménagé à cet effet. C'est dans ce sens que notre interlocuteur aborde en donnant les véritables raisons de cette libation.

> Cette libation est faite dans le but de demander aux ancêtres la protection mystique du mariage, la paix conjugale, la fécondité, etc. Lors de cette cérémonie, la calebasse qui sert à cet effet est tenue par la femme la plus âgée de la maison, souvent la première à se marier dans la maison. Cette femme va faire le rappel des noms des ancêtres de « *laagi* », ou la lignée, morts depuis très longtemps pour les informer de ce qui va se passer. Cette étape est primordiale car elle permet d'éviter la colère de ces ancêtres qui pourrait avoir des répercussions sur le couple voire la maison[20].

À l'issue de la libation, le prétendant au mariage va subir l'épreuve de la grande initiation car sans celle-ci, aucun homme ne peut prétendre au mariage. De ce fait, gisangué devient la condition *sine qua non* pour se marier traditionnellement auprès des différents rameaux balant (Ganja, Brassa, Naga et Blip). C'est la raison pour laquelle, il est nécessaire de savoir ce qui se passe réellement dans le bois sacré.

> Au bois sacré, l'initié prétendant au mariage mange un plat de lait caillé qu'il doit finir. Une manière de signer le pacte de fidélité à sa femme. Après un séjour d'une durée déterminée, l'initié va sortir du bois sacré et, à partir de ce moment, il est autorisé à se marier traditionnellement[21].

[19] Entretien réalisé le 17 avril 2022 dans le Balantacounda de 8h à 10h.
[20] Entretien avec Soo Mbaan du 10 mars 2021 réalisé dans le Boudhié (contrée du département de Sédhiou).
[21] *Ibid.*

Published in : LAMBAL, Raphaël (dir.), *Les Annales du Sud, No. 3*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579057, doi : 10.17184/eac.9782487579057

En effet, nous pouvons dire que les enseignements que l'homme reçoit dans la circoncision lui permettent de se préparer davantage au mariage et de surtout rester fidèle à son épouse. En revanche, la femme subit-elle le même sort que son mari ?

Chez les Balant d'antan, le mariage n'est réservé qu'aux femmes d'âge mature. La femme, avant de sortir de chez-elle, s'agenouille devant la porte de la case majestueuse ou à un endroit aménagé à cet effet. Ainsi, l'eau ou le vin de palme sera versé(e) pour solliciter les prières des ancêtres de sa lignée afin que ces derniers assurent, par la grâce de *Ñaalé*, la protection mystique et la fécondité de la jeune fille. Après ce rituel, la femme sera accompagnée chez son mari.

2.3.2 Le mariage proprement dit chez les Balant Ganja

Le jour du mariage, la femme ne part pas directement dans la chambre de son mari. Elle reste dans la chambre de la première femme de la maison pendant trois jours fermes. Elle y sera avec des femmes âgées qui vont la préparer psychologiquement au mariage, c'est-à-dire sur comment se comporter, comment gérer son foyer, etc. Pendant tout le temps qu'elle passera avec les femmes dans la chambre, la nouvelle mariée sera vêtue traditionnellement. Elle ne sort que pour des besoins naturels, le cas échéant, elle sera accompagnée des femmes qui sont autour d'elle. La femme est aussi appelée à manger *suufélé* pour qu'elle montre aussi à son tour son engagement et sa fidélité envers son mari. C'est pour cette raison que notre interlocutrice *Soo Mbaan* nous explique le pourquoi cuisiner ce plat traditionnel.

> À l'image de son mari qui a mangé au bois sacré le plat au lait caillé, la femme fera autant pour également confirmer à son tour le pacte de fidélité à son mari. Très souvent au moment du pacte d'allégeance, la femme s'habille traditionnellement soit en noir ou en blanc en fonction de la lignée pour montrer le même degré d'engagement que son mari[22].

À cet effet, *Soo Mbaan*, à travers cette déclaration, nous édifie sur le fait que la femme ne subit pas la grande initiation mais, en lieu et place de celle-ci, elle fait un rituel de pacte de fidélité à son mari. Ainsi, le pacte est matérialisé par le plat traditionnel qu'elle mange. De ce fait, c'est ce pacte qui fait d'elle une femme sacrée qui n'a plus droit à contracter une autre relation amoureuse avec un autre homme tant que son mari est vivant. Si la femme s'entête à le faire, elle sera obligée d'avouer publiquement qu'elle a entretenu une relation avec un autre homme, sans cela tout enfant qu'elle touchera sera mort, même son mari. Ainsi, elle sera la dernière sur qui le malheur s'abattra.

Tout comme les Balant Mané, chez les Balant Ganja aussi, c'est à la quatrième nuit que la femme va passer sa première nuit avec son mari. Ainsi, très tôt le matin, le mari se lève en complicité avec ses camarades ; ils vont chercher les feuilles de palme pour clôturer une hutte à côté de la chambre. Cette hutte est pleine de sens parce que si elle est touffue, cela signifie que la femme est vierge. En revanche, si elle est transparente, cela signifie que la femme n'est pas vierge. Seuls les initiés sont en mesure de décoder

[22] Entretien avec Soo Mbaan du 10 mars 2021 réalisé dans le Boudhié (contrée du département de Sédhiou)

Published in : LAMBAL, Raphaël (dir.), *Les Annales du Sud, No. 3*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579057, doi : 10.17184/eac.9782487579057

la symbolique des huttes. Les Balant font cette pratique pour préserver l'honneur de la femme parce que son respect dans le foyer et au sein de la communauté dépend de cette première nuit nuptiale.

En outre, après la nuit nuptiale, la nouvelle mariée et les sœurs de son mari seront soumises à piler soit du mil soit du riz, et les coups de pilons illustrent l'engagement de la femme à travailler pour le bien-être social de la famille. D'autant plus que dans la société balant, on ne se marie pas pour uniquement son mari mais pour toute la famille. De ce fait, en cas de problème, c'est toute la famille qui s'en charge. C'est dans ce sens que notre interlocutrice *Soo Mbaan* soutient ceci :

> En milieu balant, tout le monde est concerné par le mariage d'un frère ou d'une sœur parce qu'en cas de problème, ce sont les membres de la famille qui vont se mobiliser pour tenter de le résoudre. Parce que, après le mariage, si la femme ne parvient pas à avoir des enfants, la famille se réunit pour trouver des solutions à cela. De ce fait, si la solution proviendrait de la médecine traditionnelle, alors, la femme sera conduite chez une féticheuse qui fera une consultation pour chercher les causes de ce qui l'empêche à avoir des enfants. La femme ne s'y rend pas avec son mari, mais plutôt avec un membre de la famille. Ainsi, à l'issue des consultations, s'il s'avère que la femme peut bel et bien enfanter, mais qu'il y a quelque chose qui l'empêche, la féticheuse va l'enlever et lui donner des médicaments traditionnels qu'elle prendra pendant un certain temps. En plus des médicaments traditionnels qu'elle va lui donner, la féticheuse s'engage également à la protéger mystiquement[23].

En effet, l'analyse de cette assertion de *Soo mbaan* nous permet d'affirmer qu'en milieu balant, le mariage est une affaire qui concerne toute la communauté, d'où l'implication de toute la famille. À cet effet, même en cas d'infertilité du couple, c'est toute la famille qui se mobilise pour consulter les officiants des cultes.

De ce fait, au cas où la femme parvient à avoir un enfant, la femme va retourner chez la desservante qui va donner un nom à l'enfant. Le nom sera en rapport avec son « sigué » en guise d'illustration : *bisigué, gidougue (la case de la féticheuse)*. C'est l'origine du fameux *« Gidan ñaara »* ou femme éplorée.

Après avoir montré la célébration de mariage chez les autres rameaux Ganja, Brassa et Blip, il est aussi important de s'intéresser à la manière dont les Balant Naga célèbrent leur mariage traditionnel.

2.4 Le mariage traditionnel chez les Balant Naga

2.4.1 Les préparatifs du mariage

En ce qui concerne les préparatifs du mariage chez les Balant Naga, c'est quasiment le même processus que les Balant Ganja et Balant Mané ou Blip : il s'agit, comme les

[23] Entretien du 10 mars 2021 réalisé dans le Boudhié (contrée du département de Sédhiou).

Published in : LAMBAL, Raphaël (dir.), *Les Annales du Sud, No. 3*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579057, doi : 10.17184/eac.9782487579057

autres groupes, d'apporter du vin jusqu'à atteindre la quantité demandée par la belle famille. Cette quantité varie également en fonction des lignées des différentes familles.

En effet, la différence se trouve au niveau de la célébration du mariage, autrement dit le mariage proprement dit.

2.4.2 Le mariage proprement dit chez les Balant Naga

La célébration du mariage traditionnel chez les Balant Naga dure six mois. C'est la plus longue célébration de mariage traditionnel chez les Balant tous groupes confondus : rameaux Brassa, Ganja et Bijaa Blip. Cette durée de célébration répond à des us et coutumes établies dans ce rameau. Ainsi, notre interlocutrice *Giboule* montre toute la quintessence de la célébration du mariage traditionnel en milieu balant Naga. À cet effet, elle affirme :

> Chez nous les Balant Naga, le jour du mariage, la belle-famille allège les dépenses à son gendre. De ce fait, les parents de la jeune fille apportent une importante quantité de riz qu'ils prélèvent dans leur grenier. Ainsi, le récipient que l'on utilisait à l'époque était kouta ou panier qui est rempli de riz. À cela s'ajoute l'apport de la maman de la jeune fille une fois qu'elle aura décidé de rendre visite à sa fille chez son mari. À cet effet, elle part également avec une importante quantité de riz qu'elle donne à la famille de sa fille[24].

Il ressort de cette déclaration, un sentiment de solidarité et d'entraide de la belle-famille envers leur gendre. Cela montre que la belle-famille se soucie du poids des dépenses de leur gendre, c'est pourquoi elle participe également pour alléger ce poids.

En outre, la belle-famille dans le respect des coutumes et us, exige de la famille du garçon de leur fille certaines obligations sans lesquelles il sera difficile de célébrer le mariage. C'est dans cette perspective que *Giboule* explique les raisons. De ce fait, elle soutient :

> En matière de mariage traditionnel, chez nous les Balant Naga, la famille du garçon apporte obligatoirement du vin de palme, six boucs, un bœuf, de l'huile de palme, des pagnes tissés et des poulets. Tous ces biens sont à présenter à la belle-famille avant que la femme ne parte chez son mari. Ces biens sont destinés à être consommés pendant les six mois que la femme passe chez son mari sans même qu'elle n'entre en contact avec son mari. Pendant cette période, la nouvelle mariée est sous surveillance et reçoit en même temps les enseignements relatifs à sa nouvelle vie conjugale[25].

L'analyse que nous faisons de cette déclaration de *Giboule* consiste à dire que les exigences entre dans le cadre de la sacralité, de la fécondité, de la pureté, de la fidélité de la femme et de l'apaisement du mariage. D'autant plus que pendant toute la durée

[24] Entretien avec *Giboule,* réalisé le 8 décembre 2024 à Ziguinchor de 19h à 20h30mn
[25] *Ibid.*

Published in : LAMBAL, Raphaël (dir.), *Les Annales du Sud, No. 3,* Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579057, doi : 10.17184/eac.9782487579057

du mariage on enseigne à la nouvelle mariée comment se comporter dans son foyer. L'autre aspect, qui ressort dans cette déclaration de *Giboule*, est la maîtrise de soi devant une telle situation. Car il n'est pas facile de vivre avec son ou sa bien-aimée dans une même maison pendant six mois sans qu'il ait de contact.

3 La notion de *souwo balanta* en milieu balant

En effet, avec le choc interculturel, les Balant ont adopté de plus en plus de nouvelles pratiques prises des autres ethnies voisines comme par exemple la notion de « *souwo balanta* » une des pratiques manding. De ce fait, le jour du mariage, une fois que les accompagnantes de la nouvelle mariée arrive au portail de la maison du mari, elles s'arrêteront pour exiger une somme forfaitaire avant d'entrer chez le mari. Sans cette somme, elles peuvent y rester pendant un certain moment au portail de la maison. Pendant cette pratique, souvent il y a un tiraillement entre les accompagnantes et les sœurs et frères du mari. En effet, cette pratique est de plus en plus pratiquée en milieu balant car beaucoup de Balant ne pratiquent plus le mariage traditionnel. Parce que le mariage traditionnel, comme nous venons de le voir, diffère d'un rameau à un autre et dure également selon les différents rameaux. De ce fait, les accompagnantes n'ont pas le temps d'exiger une somme à leur donner ; au contraire tout est conclu entre les deux familles pendant qu'elles scellent l'union de leurs fils. Ainsi, très souvent c'est le vin que les parents du garçon donnent à leurs beaux pères pour non seulement leur annoncer la nouvelle, mais aussi en guise de respect de la famille du garçon envers sa belle-famille.

4 Conclusion

En définitive, ce que nous voulons montrer à travers le rite du mariage des différents rameaux, c'est la richesse culturelle du peuple balant à travers les croyances spirituelles, les coutumes ancestrales et les structures sociales voire l'organisation sociale.

De ce fait, à travers le rite du mariage traditionnel, plusieurs aspects de la culture balant qui tendent à disparaître sont mis à pratique. Parmi ces aspects, nous avons la capacité de négociation, les pratiques rituelles et le maintien de la cohésion sociale qui sont le socle d'une stabilité communautaire.

La capacité de négociation qui ressort du processus du mariage traditionnel illustre la discrétion d'antan dans les règles du mariage. Sur ce point, les deux familles s'engagent dans un long processus de discussions très profondes sur les modalités d'octroi de la dot qui est très importante pour les familles des deux futurs époux. Malgré ce long processus, le secret est maintenu entre les deux familles. Ainsi, durant les discussions, les deux familles prennent en compte la situation sociale et la préservation de la dignité et l'entraide sociale car le mariage ne doit pas être une occasion de dépouiller les deux familles de leurs biens.

En outre, à travers le mariage traditionnel, les Balant perpétuent la transmission des valeurs ancestrales à travers les rites qui se font avant, pendant et après le mariage chez les deux époux. Ces pratiques mobilisent toute une communauté, c'est la raison

Published in : LAMBAL, Raphaël (dir.), *Les Annales du Sud, No. 3*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579057, doi : 10.17184/eac.9782487579057

pour laquelle le mariage d'antan était communautaire d'autant plus que la femme ne se marie pas à un homme mais à toute une communauté.

Le dernier aspect que nous voulons faire ressortir à travers le rite du mariage traditionnel est celui du maintien de la cohésion sociale à travers le renforcement des alliances entre les deux familles ; étant donné que la femme constitue l'un des facteurs d'équilibre clanique voire communautaire. C'est la raison pour laquelle elle occupe une place très considérable car en dehors du mariage, elle est la régulatrice de la société balant. C'est elle qui éduque les enfants, gère les biens communs et choisit les guerriers.

Au vu de ces riches aspects que revêt le mariage traditionnel, nous pouvons dire que ce rite dépasse une simple union entre les époux. Il joue pour cette raison un rôle fondamental dans la consolidation des identités culturelles et demeure le facteur de transmission par excellence des coutumes et us aux générations futures.

Toutefois, la société balant a subi des transformations liées au choc interculturel ; ce qui a profondément modifié la manière même d'organiser les différentes cérémonies dont le mariage traditionnel. Ainsi, plusieurs facteurs ont favorisé ces mutations sociales parmi lesquelles on a l'avènement de l'éducation qui favorise la mobilité et l'interaction avec d'autres sociocultures. Par conséquent, les jeunes choisissent librement leur partenaire en se fondant sur l'affection qu'ils ont envers ce dernier. Nous avons également les mutations économiques liées aux changements socio-professionnels. Parce que la plupart des Balant d'antan habitaient dans des villages, mais tel n'est plus le cas. Enfin, nous avons l'avènement des religions abrahamiques surtout l'islam et le christianisme. Ces religions ont une perception du mariage opposée à celle des religions de terroir.

Bibliographie

Cammilleri, Salvatore. 2010 : *A identidade cultural do povo balanta*. Lisboa : Colibri,

Cardoso, Carlos. 1990 : *Ki-yang-yang : uma nova religião dos balantas* ? Soronda. Revista de Estudos Guineenses, Bissau.

Diédhiou, P. (2020), *Études sur le devenir des religions de terroirs*, Dakar KAS.

Diédhiou, P., Badji, A. Diatta, J.B. (2023), « Des prénoms Joola aux prénoms des Blancs. Réflexion critique du concept de dialogue islamo-chrétien à la sénégalaise ». Presses Universitaires de Ziguinchor, *les Annales du Sud*, N° 1, p. 126-149.

Fassin Didier. 1987, *Rituels villageois, rituels urbains La reproduction sociale chez les femmes joola du Sénégal*. In : *L'Homme*, tome 27 n° 104. p. 54-75.

Handem D. L. 1986 – *Nature et fonctionnement du pouvoir chez les Balantes Brassa*. Thèse 3e cycle, E.H.E.S.S., Paris, 271 p.

Mansaly, Jules. 2017. *Le système de dénomination chez les Balant*. Afrikanistik-Aegyptologie-Online (AAeO).

N'Diaye Correard, Geneviève. 1970. *Études fca ou balante (dialecte ganja)*. Paris : Selaf.

Pélissier, P. (1966). *Les paysans du Sénégal : Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*. Saint-Yrieix (Haute-Vienne) : Impr. Fa-brègue. 944 p. , 64 pl. h.t., 74 fig.

Roche, Christian. 1985. *Histoire de la Casamance. Conquête et résistance* : 1850–1920. Paris : Karthala.

Sadio, Achille. 1997. *Ginthiirni fjaa : Grammaire Balante*. Dakar : La Mission Évangélique (NTM).

Published in : LAMBAL, Raphaël (dir.), *Les Annales du Sud, No. 3*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579057, doi : 10.17184/eac.9782487579057

Sadio, Arona, et David McKee. 2001. *Bsindim balu Ujaa : Manuel pour lire et écrire le Balante*. Dakar : New Tribes Mission

Sadio, Moussa, et Jules Mansaly. 2017. *Dictionnaire du balanta-ganja*. Cologne : Rüdiger Köppe.

Sadio, Seyni. 2024. *Bejaa ou Balantes : Les fondements identitaires, historiques et culturels*. éditions Karmalaa. 111p.

Trincaz, Jacqueline, 1981 : *Colonisation et religions en Afrique noire. L'exemple de Ziguinchor*. Paris, Le Harmattan.

Trincaz, P. X. (1984). *Colonisation et régionalisme : Ziguinchor en Casamance*. Paris, Éditions de l'ORSTOM.

Van Gennep, Arnold. 1981 : *Les Rites de passage*. Paris, Picard. (lre éd. E. Nourry, 1909.)

Published in : LAMBAL, Raphaël (dir.), *Les Annales du Sud, No. 3*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579057, doi : 10.17184/eac.9782487579057